

COURS DE LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE – NIVEAU CONFIRMÉ

Niveau A1-2 A2-1 du CECRL

Enseignante : Mme Khoeler

Organisation de la formation :

20 séances de 1h30 par année

Pré requis :

- Avoir validé le premier palier A1.1

Objectifs généraux :

- Etoffer le vocabulaire acquis
- Poser les bases de la syntaxe signée
- Consolider la maîtrise des repères spatio-temporels
- Leçons de grammaire

Objectifs pédagogiques :

- Enrichir le vocabulaire et les situations d'échanges (professionnelle, personnelle, ...)
- Maîtriser les 5 paramètres de la LSF, de la grammaire et de la syntaxe spécifiques des langues des signes
- Travailler sur les transferts
- Acquérir des verbes directionnels
- Accentuer ses connaissances sur les spécificités de la communauté sourde au niveau culturel, historique et linguistique

Modalités pédagogiques :

- Alternance entre des temps de cours et des temps d'échange, du travail sera donné à faire à la maison
- Mises en situation,
- Exercices pratiques de dialogue en LSF,
- Travail régulier avec la caméra, enregistrement des productions et réinvestissement direct au cours,
- Les apprentissages et exercices se feront intégralement en LSF, sans passage par le français oral
- Le support « tableau » et le français écrit seront utilisés à chaque fois que cela sera nécessaire
- Clef USB de 8go minimum et ardoise blanche

Supports d'enseignement et contenu des cours :

- Mise en pratique des acquis : exercices d'interactions, de dialogues
- Corrections collectives des productions filmées
- Exercices sur table et en vidéo-projection : vérifications et corrections suites aux apprentissages acquis ou en cours d'acquisition
- Exercices de dialogues en lien avec le vocabulaire appris
- Evaluations écrites et signées
- Projections de films sur la thématique de la langue des signes et de la communauté sourde

Evaluation du niveau :

Les quatre compétences (CO, EO, CE, EE) seront évaluées.